L'Avenir de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLES-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 3 SEPTEMBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATIN, 3 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par C. Leaumont, au No 68 de la rue de Chartres—Chaussures chapeaux, habillements d'hiver et articles de toilette.

Par Francis Fernandez—continuation de la grande vente au magasin de l'impératrice, Prospor Rober, No 22 rue de Chartres, entre Canal et Douane—consistant en articles de fantaisie, porcelaine, articles en osier, etc.

Par J. Doyle, Jr., à sa salle d'encan, coin Gravier et Carondelet—Un assortiment de meubles de maison et de bureau, et des pianos.

Par S. Orlandi, à 10 heures, à son bureau d'encan, rue Bienville et Passage de la Bourse—salon de barbe transporte au magasin pour commodité de la vente.

Par H. Scott, au No 46 de la rue de Chartres — Habillements, bottes, souliers et chapeaux.

Par Hobson, Muhl & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches.

Par Louis Sloss & Bros, au No 16 de la rue de Chartres — 600 caisses bottes, souliers et brodequins.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGWALCES,
185 ..... Rue des Remparts 185

ABONNEMENT.

UN AN $16 00
TROIS MOIS 4 00
UN MOIS 1 50

L'abonnement est payable d'avance aux bureaux de l'AVENIR.

Le journal est envoyé régulièrement aux abonnés le matin, de très bonne heure.

Le champ de bataille de Gettysburg

La première fois qu'il fut question dans les nouvelles télégraphiques d'une convocation militaire pour reconnaître les positions qu'avaient occupées les armées belligérantes à la bataille de Gettysburg, tous les hommes sensés du Nord aussi bien que les hommes du Sud furent saisis d'étonnement et même de stupeur, car aucun d'eux ne pouvait comprendre l'utilité de cette reconnaissance. Était-ce dans un but historique? Mais c'est à l'historien seul que ce soin appartient, de même qu'il appartient au peintre de voir par lui-même les lieux qu'il veut représenter sur sa toile. On ne peut attendre que de l'historien cet esprit d'impartialité qui cherche les secrets d'une bataille, sans se préoccuper des motifs de la guerre. L'écrivain par sa mission même est obligé de comprendre en entier la raison des mouvements militaires qui ont été opérés par les corps d'armée des deux parties, car ce n'est qu'en comprenant cette raison à fond qu'il peut l'exposer de manière à la faire comprendre aux autres. La tâche est difficile et, à part les historiens de l'antiquité qui ont écrit sans pièces justificatives que nous pouvons apprécier, nous ne connaissons que deux écrivains qui aient excellé dans ce travail, ces deux écrivains sont Napoléon Ier et M. Thiers dont les pages vivront éternellement pour l'instruction des hommes de guerre. Napoléon a décrit comme un homme qui avait vu, commandé et agi en même temps, et M. Thiers a décrit comme un homme qui n'a ni commandé ni agi, mais qui a consulté les rapports militaires, qui a visité les lieux et les faits se sont passés et qui ayant compris enfin la raison déterminante des résultats, a donné aux résultats au monde avec l'autorité d'un homme qui possède en maître les divers points de son tableau.

La convocation militaire de Gettysburg offrait rien de semblable à notre attention et devons-nous lui accorder le moindre respect? Pour l'appréciation de choses de cette importance, quelle valeur peut avoir pour nous la présence ou la reconnaissance du 1er général ou de tel brigadier? Les généraux en chef sont pourraient donner des renseignements exacts sur les plans et les opérations. Encore faudrait-il que chacun d'eux fût animé de la véracité d'un ange pour avouer la raison d'un échec occasionné par une mauvaise disposition de troupes, par un défaut de prévoyance ou même d'autre, car l'art de la guerre se compose de toute espèce de combinaisons, de stratagèmes et de ruses, la victoire restant toujours au plus fin, au plus adroit et au plus habile, quand sous le rapport du matériel toutes choses sont égales.

Cette seule réflexion fait voir l'impossibilité d'écrire une histoire militaire sur les données des officiers supérieurs qui ont pris part à la guerre. Ne trouvera-t-il jamais un officier assez esclave de la vérité pour ne rien cacher de ce qui a concerné ou de ce qui concerne le corps qu'il a commandé? La gloire est une maîtresse à laquelle on est toujours disposé à faire d'énormes sacrifices et le grand homme en est le premier sacrifié; les documents vrais, exacts, ne peuvent donc venir de lui que dans des cas exceptionnels. Ce document viendrait encore moins chez les hommes inférieurs, d'autant plus enclins à voler la gloire qu'ils auront plus d'état d'acquérir des titres à la renommée.

D'ailleurs pourquoi avoir choisi la bataille de Gettysburg pour sujet de première reconnaissance quand cette bataille est une des dernières de la guerre et quand on pouvait procéder de plus par cette de Mansfield qui précède de plus de deux ans? La bataille de Mansfield offrait beaucoup d'intérêt car elle fut grands aussi et d'autre retardée comme celle qui marqua cette campagne de trois ans ne sont de tapage qui ne peut tel obligé de mettre bas les armes.

Les initiateurs de cette manière d'élucider une des phases de la guerre ont peut-être bien compris qu'ils commencaient mal, mais ou ils devaient commencer? Ont-ils ne pas commencer du tout. Gettysburg est dans la Pennsylvanie et c'est sur l'esprit des Pennsylvaniens qu'ils voulaient agir. Il importe peu aux politiciens que l'histoire soit bien écrite et que la postérité soit bien servie. De cela, ils prennent peu de souciés. Mais ce qui leur importe c'est de redorer les fayards du radicalisme. L'armée radicale vaut plus pour eux que celle qui compte et à Gettysburg et tout héros de cette époque doit la voir et incertain a moins de valeur que le dernier crétin dont le vote est acquis au parti. (On se rappelle que l'armée de Meade ne comptait pas dans ses rangs un seul habitant de Gettysburg.) En ce moment le vote de la Pennsylvanie tout entière est dans les radicaux de cet Etat, devoir d'autant quelque, cet invente l'invocation militaire de Gettysburg pour rendre l'esprit public et de faire voir à l'élection prochaine. Mais ceci ne le serait désappointé; les hommes du Sud ne contribueront pas du moins au succès de leur plan. Le général Lee, convoqué le premier, a répondu que ce moyen lui paraissait peu propre à enlever les traces de la guerre civile et qu'il ne occupations ne lui permettraient pas de assister à la Convention de Gettysburg. D'autres généraux du Sud ont répondu dans le même sens. Nous ne doutons pas que plusieurs généraux de l'armée du Nord n'en fassent autant. En sorte que nous devons regarder le projet de reconnaissance comme enterré, car en l'absence des hommes du Sud, l'effet en serait manqué. Les radicaux en seront donc pour leurs frais de convocation et l'histoire en passera de leurs intrigues et de leurs lumières.

☞ Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'avis public plus loin relatif à l'INSTITUTION LESPINASSE, au fort Washington, près de Highbridge, New York. Cette institution, qui a quinze ans d'existence, s'est acquis une réputation enviable, grâce aux soins tout paternels dont les élèves sont l'objet, et aussi au mérite supérieur des professeurs, qui y sont chargés de l'enseignement. M. Lespinasse, le directeur de l'établissement, est aussi un professeur très distingué. Ses vues de famille, il comprend toute l'étendue des devoirs que lui impose sa mission. Aussi, l'on peut dire que les élèves confiés à ses soins retrouvent au quelque sorte une seconde famille dans la sienne. Nous croyons donc devoir recommander l'INSTITUTION LESPINASSE, située d'ailleurs dans une des parties les plus pittoresques et les plus saines de l'Union.

FABRIQUE D'HABITS ET DE LINGE.—Nous recommandons aux personnes qui ont besoin d'habits et de linge la fabrique de M. Charles Levin, rue Poydras Nos 192 et 194, qui fait confectionner ces articles dans son atelier et qui les vend à meilleur marché que les habits venus des manufactures du Nord. M. Lamm fait confectionner aussi des vêtements et du linge sur commande. Nous n'avons pas besoin de dire que ces habits l'emportent sur ceux du Nord, non seulement par le bon marché mais encore par la souveraineté et l'élégance de la coupe.

PROVISIONS.—MM. Keep & Caulfield, rue Poydras Nos 77 et 79, ont reçu de l'Ouest des envois de provisions fraîches qu'ils vendront à des conditions libérales. Voyez l'annonce.

LA POUDRE LABOYE est le purgatif le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réunit à un tout à a autres bienfaits, et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboyé est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les layes chaude.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôt général chez Charles Grüb, pharmacien, rue Royale, 285.

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni assurance.

Nouvelles de France.

La *Patrie*, du 17 août contient les nouvelles et articles qui suivent :

L'AMNISTIE.

NAPOLÉON,
Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,
A tous présents et à venir, salut :
Voulant, par un acte qui répondre à nos sentiments, consacrer le centenaire de la naissance de Napoléon Ier,
Avons décrété et décrétons ce qui suit :
Art. 1er. Amnistie pleine et entière est accordée pour toutes condamnations prononcées ou encourues jusqu'à ce jour, à raison :
1o De crimes et délits politiques;
2o De délits et contraventions en matière de presse.
De police de l'imprimerie et de la librairie,
De réunions publiques,
De coalitions,
3o De délits et contraventions en matière de douanes, de contributions indirectes, et de garantie de matières d'or et d'argent,
De forêts,
De pêche,
De chasse,
De voirie,
De police du roulage;
4o Contraventions relatives au service de la garde nationale.
Art. 2. L'amnistie n'est pas applicable aux frais de poursuite et d'instance, ni aux dommages et intérêts et restitutions résultant de jugements passés en force de chose jugée; elle ne pourra, dans aucun cas, être opposée aux droits des tiers. Il ne sera pas fait remise des sommes versées à la date de ce jour.
Art. 3. Nos ministres sont chargés de l'exécution du présent décret.
Fait au palais de Saint-Cloud, le 11 août 1869.
NAPOLÉON.
Par l'Empereur :
Maréchal VAILLANT,
MAGNE,
Prince CHASSELOUP-LAUBAT,
Dr FOUCHER,
Marquis DE GROSCHLAY,
GRESSIER,
Prince DE LA TOUR D'AUVERGNE,
DEVERGNIE,
BUFFARDEL,
ALFRED LE ROUX.

Nous enregistrons aujourd'hui l'un des plus grands actes du règne, et, à coup sûr, l'acte le plus viril, l'amnistie! l'amnistie pleine et entière, sans réserve, sans exception.

Nous avons à peine besoin de dire avec quelle satisfaction toute nous associons à cette résolution magnanime. Tous les principes de la politique que nous soutenons, toutes les idées libérales que nous sommes attachés devraient avoir pour conclusion naturelle l'amnistie.— Mais l'initiative en devait venir, suivant nous, de l'Empereur seul. Dans cette circonstance, aussi bien que dans les faits les plus mémorables de sa carrière, nous avons jugé que l'Empereur devait conserver la gloire de devancer et prévenir l'opinion.

C'est là ce qui arrive. L'amnistie est un acte personnel et spontané, et si le ministère dut accorder publiquement aux vœux de l'histoire l'honneur d'y être associé, c'est à l'Empereur seul, c'est à cette confiance supérieure que garde Napoléon III et l'énergie dynastique et en la grandeur nationale de sa mission, qu'il convient avant tout de reporter le mérite de ce bel acte de grande politique.

Ce n'est pas d'ailleurs que nous nous faisions d'illusions. Nous savons à merveille que le pays est amnistié irrévocablement, tout en profitant de cette amnistie, tout en jouissant de ses bienfaits, tout en ne pouvant pas en user, tout en ne pouvant pas en user, tout en ne pouvant pas en user